

ATTESTATION D'AFFILIATION

Je soussigné, FREDERIC DI MEGLIO, Président de la FFESSM, certifie que le club CHARTRES ESPERANCE SUB. AQUAT. est affilié à notre fédération sous le numéro 03350130 pour la saison 2025/2026. A ce titre, et sous réserve que l'Assuré ne soit pas établi dans un pays situé hors de l'Espace Economique Européen, il bénéficie d'une assurance de Responsabilité Civile (contrat numéro 11010781104) auprès de la Compagnie AXA France IARD S.A., par l'intermédiaire de Lafont Assurances, Société de Courtage d'Assurances (immatriculation ORIAS numéro 12 068 741 - <http://www.orias.fr>).

Ce club dont le siège social sis :
COMPLEXE SPORTIF REMY BERRANGER
12 RUE DE LA CROIX AUX POTIERS

à Chartres-de-Bretagne, FRANCE(35131)
est représenté de droit par son Président, DAGUIN THIERRY.

Effectifs pour la saison du 01/09/2024 au 31/08/2025 :

Nombre de licence adulte masculin : 78
Nombre de licence junior masculin : 0
Nombre de licence enfant masculin : 0
Nombre de licence adulte féminin : 32
Nombre de licence junior féminin : 0
Nombre de licence enfant féminin : 0
Nombre de licence total : 110

Effectifs pour la saison du 01/09/2025 au 30/01/2026 :

Nombre de licence adulte masculin : 73
Nombre de licence junior masculin : 0
Nombre de licence enfant masculin : 0
Nombre de licence adulte féminin : 31
Nombre de licence junior féminin : 0
Nombre de licence enfant féminin : 0
Nombre de licence total : 104

Pour valoir ce que de droit.
Fait à Marseille, le 30/01/2026

FREDERIC DI MEGLIO,
Président de la FFESSM

